

## Par et pour les créateurs

BRUNO BOUTSEN Publié le mardi 03 novembre 2015 à 20h29 - Mis à jour le mercredi 04 novembre 2015 à 11h04



GAZETTE DE LIÈGE La coopérative Dynamo vise la mise à disposition de bâtiments à leur destination.

*Ici commence l'aventure de Dynamo Coop* : c'est ce qu'on peut lire en toutes lettres à l'entrée de l'ancien hangar industriel sis au numéro 33 de la rue Dony en plein cœur du quartier Saint-Léonard à Liège. Un quartier qui, soit dit en passant, a vu son visage considérablement évoluer ces dernières années, et ce singulièrement autour de la place Vivegnis. Dynamo, c'est-à-dire un dispositif convertissant l'énergie mécanique en un courant électrique continu et stable, est donc le nom choisi par les fondateurs de la coopérative éponyme.

Laquelle, créée il y a peu sous forme de société à responsabilité limitée et à finalité sociale, a pour objet d'assurer et de pérenniser un accès aux infrastructures culturelles pour les créateurs liégeois et leurs publics. Pour ce faire, cette coopérative immobilière entend se rendre propriétaire de bâtiments afin de les mettre à disposition, de ces derniers dans une forme adaptée et mutualisée. Ce qui doit les protéger de la spéculation immobilière et garantir leur accessibilité sur le long terme.

### Des espaces adaptés et mutualisés

Ainsi qu'expliqué par Gérard Fourré, ancien membre du collectif Liège 2015 que l'on retrouve également derrière le Comptoir des ressources créatives, le but est ainsi de permettre des économies d'échelle et de susciter l'émulation et le partage parmi les créateurs. Lesquels disposent déjà depuis 2013 et sur environ 400 m2 de lieux adaptés à leurs besoins et mutualisés, situés au niveau de la place Vivegnis et même bien au-delà puisque la ville regorge de tels espaces (brasserie Haecht, centrale des arts urbains, centre de création du quai des Tanneurs...).

À ces derniers et outre d'autres exemples (La Halte, espace Liberté...), viennent donc de se rajouter quelque 1 500 m2 sis rue Dony et en cours de transformation. La visite de cet ancien hangar industriel, où sont prévus une vingtaine d'ateliers partagés dont certains sont déjà installés, ne manque d'ailleurs pas d'étonner. On y croise en effet pêle-mêle des luthiers, des sculpteurs, des designers, des soudeurs ainsi que des ateliers d'impression 3D et de réparation de vélos. L'une des difficultés de ce projet ambitieux, et Gérard Fourré le reconnaît, est de savoir "*où commencer et où s'arrêter*" tant la demande est importante en l'espèce. Mais de souligner la pertinence de Dynamo qui "*œuvre à l'autonomisation et à la professionnalisation des créateurs*".

### Appel à de nouveaux coopérateurs

Projet collectif au niveau de sa conception, il l'est aussi en matière de financement puisque Dynamo, qui a également en vue l'achat de l'ancien Live Club situé en Roture et sa transformation en un espace de diffusion, "*défend une éthique de propriété collective, participative et solidaire fondée sur l'économie sociale*". En d'autres termes et pour être plus clair, cela se traduit par un appel récent à l'épargne citoyenne, lequel court jusqu'au 14 février prochain.

Ainsi, à côté des structures et autres personnes physiques ayant permis la création de la coopérative, à savoir notamment le Comptoir des ressources créatives, le collectif Jaune Orange et la Fondation Smart, les artistes et autres créateurs sont sollicités. Mais cet appel à de nouveaux coopérateurs, via [www.dynamocoop.be](http://www.dynamocoop.be), s'étend à "*tout citoyen ou toute personne morale*". Le prix de la part sociale est fixé à 250 euros et le montant maximal de parts par coopérateur est quant à lui de 5 000 euros. Au bout du compte, l'idée est d'avoir ainsi réuni un montant de 200 000 euros issu de l'épargne citoyenne. Ce qui s'ajoutera en l'espèce aux 50 000 euros déjà investis par les fondateurs de la coopérative et aux 100 000 euros d'argent public issu du programme Brasero lancé en juin par la Région. Au rayon financement, le projet nécessite un investissement global de plus de 900 000 euros dont la moitié sera issue de prêts bancaires. Bruno Boutsen

J'aime 103 104

Suivre @lalibrebe

G+ Suivre 1 508

Suivez l'actualité où que vous soyez avec nos applications mobiles

<http://www.lalibre.be/page/mobile>